



Le socle de la statue de Notre Dame des Marais, à Drapelle, ancien socle de la croix de cimetière du Clouzy.

IVR52\_20198502863NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés